

LETTRE QUALITÉ

Informations & Actualités



SOMMAIRE

EDITO

FOCUS SUR...

LE LABEL IHAB

De la Maternité à la Pédiatrie

LES INDICATEURS QUALITE

DATES A RETENIR

EDITO

François BLACHERE, Directeur de la Qualité,
Gestion des risques et Relations avec les usagers



Le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés), label de l'OMS et de l'UNICEF, récompense l'engagement des professionnels de Maternité et de Néonatalogie pour des pratiques centrées autour de l'enfant et sa famille, avec 3 principes fondamentaux :

- Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né.
- Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins.

Obtenir le label IHAB relève d'une démarche Qualité volontariste. A Saint Joseph, elle a été conduite par l'ensemble des équipes du Pôle Parents-Enfants, en partenariat avec la Direction de la Qualité.

Notre Maternité, qui accueille 4800 naissances par an, est ainsi la 2ème maternité la plus importante de France à être labellisée IHAB !

Aujourd'hui, le Pôle Parents-Enfants relève un nouveau défi : celui de l'association du service de Pédiatrie à la démarche IHAB. Celle-ci se fera au printemps 2024 lors du renouvellement de la labellisation IHAB de la Maternité et Médecine néonatale.

Le Dr. Derain Court et Audrey Rodrigues (Auxiliaire de Puériculture dans le service de médecine néonatale) reviennent sur la démarche de labellisation IHAB de la maternité et du service de néonatalogie. Le Dr. Bartoli, chef du service de Pédiatrie et Médecine néonatale, et Perrine Baux, cadre de Santé de Pédiatrie, témoignent, quant à eux, de la nouvelle démarche engagée.



DATES A RETENIR

- **7 AVRIL 2023 :**
Audit ISO 9001 du Centre Sainte Colette
- **JUIN 2023 :**
Inspection ASN Radioprotection
- **JUILLET 2023 :**
Renouvellement COFRAC Laboratoire
- **FIN ÉTÉ 2023 :**
Renouvellement ISO22000 Restauration

FOCUS SUR...

LA LABÉLISATION IHAB DE LA MATERNITÉ ET DE LA MÉDECINE NÉONATALE

DOCTEUR JUSTINE DERAÏN-COURT

Adjoint au chef de service Médecine Néonatale

Notre démarche a une histoire, une âme !

Elle débute grâce à des professionnels issus des soins de développement, passionnés par l'observation du comportement des nouveau-nés et leurs capacités d'interaction lorsqu'on leur donne les moyens de le faire.



Le Dr Justine DERAÏN-COURT

Le défi a été de formaliser une philosophie de soins qui existait déjà dans le service de Néonatalogie, mais surtout de l'étendre à l'ensemble de la Maternité.

Pour cela, il nous fallait une démarche structurée, soutenue par la Direction de l'hôpital. L'IHAB nous a donné un cadre pour avancer.

Nous avons beaucoup misé sur la formation du personnel.

Le compagnonnage est un point fort de notre démarche.

Audrey Rodrigues
Auxiliaire de Puériculture
en Médecine Néonatale

**L'IHAB en pratique :
la démarche vue
par une soignante**

Flashez le QR Code
ICI



Il a permis d'harmoniser les pratiques et les discours auprès des parents.

La démarche a avancé pas à pas grâce au COmité de PILotage, pluridisciplinaire, comprenant des intervenants médicaux, paramédicaux et administratifs.

**Le renouvellement
du Label est prévu
au Printemps 2024 !**

**Pour cela, une
démarche d'auto-
évaluation est en
cours.**



Cela a été long et a demandé beaucoup d'investissements de chacun. Il a fallu modifier des pratiques, des protocoles, mettre des mots et des écrits précis pour des habitudes de travail déjà bien ancrées autour des familles. Il a fallu parfois tenir bon, convaincre afin de transformer cet idéal de qualité de travail en un projet commun.

Au bout du compte, les soignants décrivent une meilleure qualité de vie au travail, et une impression de donner du sens à leurs soins...

HORIZON 2024

Lé démarche étendue aux services de Médecine & Chirurgie Pédiatrique

PERRINE BAUX LAVERGNE

Cadre de Santé du service de Pédiatrie



Perrine BAUX-LAVERGNE

POURQUOI LES SERVICES DE PÉDIATRIE SE SONT ENGAGÉS DANS CETTE DÉMARCHE ?

La démarche qualité de la maternité et de la médecine néonatale a eu des répercussions positives sur l'ensemble des services du PPE. Il était donc naturel d'élargir la démarche à l'ensemble du PPE afin de maintenir l'engagement du personnel dans la dispensation des soins de qualité auprès des enfants et de leur famille.

COMMENT S'ORGANISE CE PROJET D'ASSOCIATION À LA DÉMARCHE IHAB ?

Le projet d'engagement de la pédiatrie a été initié en début d'année 2021 par la création d'un groupe de travail, puis mis en pause, du fait de la crise Covid-19. En 2022, les équipes se sont mobilisées afin de relancer la démarche.

L'engagement est global, partagé par l'ensemble des services.

Il concerne les nourrissons de moins de 2 ans, pris en charge aux urgences pédiatriques, aux consultations de pédiatrie, à l'Espace Jour de pédiatrie ou hospitalisés dans le service de médecine et de chirurgie pédiatrique.

Cet engagement s'inscrit parfaitement dans le projet national des 1000 jours, soutenu par le gouvernement.



Dr Jean-Michel BARTOLI
Chef du service de Pédiatrie
& de Médecine Néonatale

L'IHAB pour la Pédiatrie :
une nouvelle ambition
très stimulante

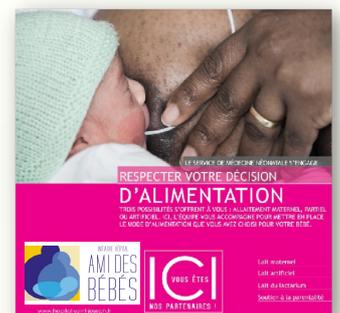
Flashez le QR Code
ICI →



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'IHAB PÉDIATRIE ?

La philosophie IHAB est basée sur le respect des trois principes de l'IHAB maternité/néonatalogie, qui ont été adaptés et définis pour les services de pédiatrie :

- **Des soins centrés sur la famille** : Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins individuels de l'enfant et de sa famille : rythmes, sommeil, alimentation...
- **L'allaitement maternel** : Un environnement et un accompagnement permettant de poursuivre l'allaitement maternel de l'enfant hospitalisé ou de sa fratrie.
- **Un travail en réseau** : pour assurer une continuité de la démarche et des soins dans les autres services de l'Hôpital susceptibles de recevoir les enfants.



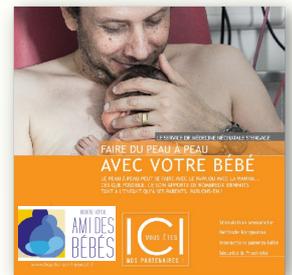
Cela permet de créer un partenariat avec les parents, de respecter le rythme de chaque enfant, de chaque famille, et de favoriser les interactions entre parents et enfants en évitant les séparations.

CONCRÈTEMENT, COMMENT LA DÉMARCHE EST-ELLE MISE EN ŒUVRE DANS LES SERVICES ?

Elle vient renforcer les organisations déjà en vigueur, ces dernières étant déjà naturellement orientées vers la philosophie IHAB.

Voici les principaux éléments de mise en œuvre :

- **Chaque soignant reçoit une formation théorique** (par un organisme habilité) **et pratique** (compagnonnage réalisé par des membres de l'équipe formés et expérimentés).
- **La proximité des parents avec leur enfant** lors des soins, des examens et la nuit, est favorisée.
- **La mise au sein, lors d'un soin douloureux ou inconfortable**, est favorisée.
- **L'allaitement maternel est soutenu** pendant la période d'hospitalisation de l'enfant.
- **Les mères sont informées, accompagnées et encouragées à la poursuite de l'allaitement de la fratrie.** L'accueil d'un autre enfant de la famille si celui-ci est allaité en l'absence de contre-indication est également favorisé.
- **L'alimentation « à la demande » de l'enfant est encouragée.** Le comportement de l'enfant malade est observé pour déterminer sa capacité à téter. Des stratégies permettant de progresser vers l'alimentation autonome sont proposées.



- **Le respect des rythmes est l'un des enjeux majeurs de la démarche pour les nourrissons**, quels que soient leurs pathologies, leurs traitements et leur âge.
- **Les associations de soutien** adaptées à la pathologie de l'enfant et autres soutiens sont identifiés et communiqués auprès des parents à leur sortie de l'établissement.
- **Les familles sont protégées des pressions commerciales** concernant les substituts du lait maternel et la promotion des biberons, tétines et sucettes.

CONTACT : qualite@hopital-saint-joseph.fr

Rejoignez-nous sur Internet et nos réseaux sociaux :

www.hopital-saint-joseph.fr

